

Communiqué de presse
Paris, le 15 mai 2017

2i Sélection devient un « Fonds de Place »



Paris EUROPLACE, l'Af2i et l'AFG apportent leur soutien au fonds 2i Sélection dont l'objectif est de détecter et révéler aux investisseurs institutionnels, les sociétés de gestion françaises entrepreneuriales, innovantes et génératrices d'alpha, futures leaders de la gestion.

Alain Pithon, Secrétaire Général de **Paris EUROPLACE**, déclare :

« Le fonds concourt au développement de l'écosystème de la Place de Paris en assurant la promotion des futurs grands gérants de demain. C'est un atout de plus dans la compétition post-Brexit. »

Jean Eyraud, Président de l'**Af2i**, souligne :

« L'Af2i, depuis plusieurs années déjà, encourage les Investisseurs Institutionnels à ne pas se priver du talent des SGP entrepreneuriales, innovantes et performantes. 2i Sélection s'inscrit dans cet objectif. »

Eric Pinon, Vice-Président de l'**AFG**, commente lors de la réunion plénière de l'AFG du 14 mars et après une présentation du fonds 2i Sélection :

« Ce fonds offre, avec une aventure démarrée par un institutionnel «courageux» de longue date, aux Sociétés de Gestion de Portefeuille entrepreneuriales et aux investisseurs institutionnels de se retrouver pour mieux se connaître ; Amilton étant le chef d'orchestre de cette future association. »

Ces soutiens confirment la volonté des principales associations de la Place de promouvoir la pépinière de talents que constitue l'industrie française de la gestion d'actifs et de mettre en évidence son savoir-faire, ses compétences et ses performances.

Cette reconnaissance en tant que « Fonds de Place » constitue une étape importante dans le développement du fonds 2i Sélection lancé en décembre 2015 par Amilton Asset Management, animé par F. Missera et JC. Guimiot, et qui prenait la suite de l'expérience menée depuis 2009 pour le compte du groupe de protection sociale, Groupe AGRICA.

L'objectif de 2i Sélection est d'accompagner le développement des talents de la gestion française en leur permettant de se mettre aux normes et d'avoir accès au monde institutionnel dans le strict respect de leur indépendance.

Il est aujourd'hui investi dans 30 fonds de sociétés de gestion françaises, concentré principalement sur la gestion d'actions européennes.

Il permet aux investisseurs institutionnels de disposer d'une veille stratégique sur l'innovation et la génération d'alpha tout en limitant leurs risques grâce à la mutualisation des investissements au sein d'un FCP dans le respect de leurs différentes contraintes.

Fort de ces soutiens et de la reconnaissance de « Fonds de Place », 2i Sélection entame la deuxième phase de son développement avec une nouvelle levée de fonds réservée aux investisseurs institutionnels souhaitant soutenir l'innovation et accompagner le développement des talents de la gestion française.

A propos de Paris EUROPLACE :

Paris EUROPLACE est l'organisation chargée de développer et promouvoir la Place financière de Paris. Elle fédère l'ensemble des parties prenantes : entreprises, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marché, soit plus de 400 membres.

A propos de l'Af2i :

L'Af2i L'Association Française des Investisseurs Institutionnels (Af2i), créée en septembre 2002, a pour ambition de fédérer tous les acteurs économiques concernés par les procédures et techniques de gestion institutionnelle quelle que soit leur famille d'appartenance (retraite, prévoyance, mutuelle de santé, assurance, association, fondation, corporate, institution spéciale...). Elle compte aujourd'hui 75 membres et regroupe près de 1800 milliards d'euros d'actifs gérés.

A propos de l'AFG :

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 3800 milliards d'euros d'actifs, dont 1 800 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et environ 2 000 milliards d'euros en gestion sous mandat et fonds de droit étranger.

A propos d'AMILTON Asset Management :

Avec 700 millions d'euros d'actifs sous gestion, Amilton AM figure parmi les principales sociétés de gestion indépendantes en France.

La société dispose de fortes compétences en gestion actions et en allocation d'actifs et propose une offre étendue de produits et services destinés à différents types d'investisseurs (Institutionnels, Professionnels et Particuliers).